



Renaturation de la Plage d'Illien à Ploumoguer (29)



PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

- Qui porte le projet ?
- le Parc Marin d'Iroise (la continuité écologique et les échanges entre milieux), la DREAL Bretagne (projet situé en zone Natura 2000 et en continuité du site classé des Blancs Sablons), le Conservatoire du Littoral (une zone de préemption du conservatoire), la DDTM Finistère (gestion du DPM, AOT), l'ABF (Maison Quéré), le CAUE du Finistère , le Pays d'Iroise Communauté (gestionnaire des espaces naturels du territoire et AMO) .

CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Finistère (29), commune : Ploumoguer

ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS VIS A VIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Préservation des milieux naturels et de la biodiversité

Amélioration de la qualité des eaux

LES OBJECTIFS DU PROJET :

- atténuer les effets du changement climatique par l'amélioration du fonctionnement de la zone humide
- favoriser la restauration de la biodiversité par la remise en état des écosystèmes
- participer à l'économie locale en mettant le hameau en valeur (intérêt faunistique/floristique/paysager et zone de baignade) avec des aménagements doux
- participer à la lutte contre la dégradation de la qualité des eaux de baignade

CONTEXTE ET ENJEUX

La commune de Ploumoguer est une commune littorale du nord Finistère de près de 2000 habitants.

Sa façade maritime fait partie des paysages emblématiques finistériens, et abrite le hameau d'Illien, à 4 km du bourg.

Le hameau est un site qui accueille de multiples usagers, en quête d'habitat, d'activités de plaisance et de caravanning dans les années 60 à 80. Ces usages ont nécessité des aménagements qui ont eu pour conséquence d'artificialiser les milieux naturels avec notamment des enrochements et la création d'un terre-plein permettant le stationnement pour les usagers de la plage qui sert également d'accès et de mouillage aux plaisanciers et des équipements tels que de nouvelles routes et accès pour les nombreuses maisons principales ou secondaires, ainsi que la création de la cale pour la mise à l'eau.

Ces aménagements ont impacté le site : le paysage a été modifié, la végétation dunaire s'est détériorée, et l'assainissement non maîtrisé a provoqué une dégradation de la qualité des eaux de baignade.

CALENDRIER DU PROJET :

Soit sur une échelle de temps linéaire , soit une description des différentes étapes

2021	2022	2023	2024	2025
-protection de la dune -gestion stationnement -suppression de plants d'eleagnus -travaux de continuité écologique	-réalisation travaux d'assainissement -collecte des EP -enfouissement des réseaux	-réfection des voiries et aménagements paysagers espace public -aménagement stationnements -création/remise en état des chemins -travaux de gestion de la fréquentation des espaces dunaires et renaturation	-restauration du cours d'eau -débusage du ruisseau et finalisation de l'aménagement du front de mer -aménagement de la Route de Kervillou et aménagements paysagers	-fin des travaux -gestion des espaces naturels, mise en place d'un programme pluri-annuel de suivi et d'entretien

FINANCEURS ET BUDGET

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) de Bretagne qui a retenu ce projet dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (Ami)
- Le projet comprend 880 000 € d'assainissement collectif financés par la CCPI et 1,2 M cofinancés, entre autres, par la Région, le Département, le Parc marin. « La part communale est estimée à 521 900 €, soit 42 % du coût des travaux, d'après le maire.

QUEL(S) ACCOMPAGNEMENT(S) PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT ?

Le Parc Marin d'Iroise, la DREAL Bretagne, le Conservatoire du Littoral, la DDTM Finistère, l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) (Maison Quéré), l'OFB, et l'Agence de l'eau.

LES LEVIERS DE RÉUSSITE DU PROJET :

GOUVERNANCE ADOPTÉE

Mairie de Ploumoguer est le porteur de projet. (gestionnaire des espaces naturels du territoire et AMO).

Construction d'un comité de pilotage regroupant le Parc Marin d'Iroise (la continuité écologique et les échanges entre milieux), la DREAL Bretagne (projet situé en zone Natura 2000 et en continuité du site classé des Blancs Sablons), le Conservatoire du Littoral (une zone de préemption du conservatoire), la DDTM Finistère (gestion du DPM, AOT), l'ABF (Maison Quéré), le CAUE du Finistère , le Pays d'Iroise Communauté

ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

Suppression du parking et de l'enrochement anthropique pour renaturer la zone de façon naturelle (possible expérimentation de semis de plantes naturelle inféodées au milieu dunaire).

- Renaturation du ruisseau avec maintien d'un cheminement piétons et cycliste pour sa traverser prenant en compte son lit majeur.
- Maintien de la cale de mise à l'eau pour les plaisanciers.
- Travaux d'assainissement collectif.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

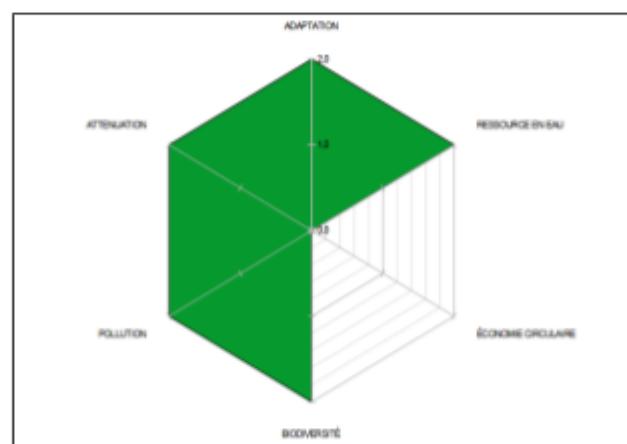
Bénéficier de conseils experts (OFB, Conservatoire du littoral, CAUE, CAMAB (cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité))

SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

Suivi réalisé par l'OFB avant travaux et durant ans après les travaux (6 actions ciblées)

- IPR à envisager en 2025 et en 2027 (Sous MOA CCPI)
- Inventaire biotope en 2028 porté par le conservatoire du littoral
- Suivi bactériologique et suivi nitrate, ammonium, phosphate par le PNMI tous les mois de mai 2024 à mai 2025, puis une fois par mois durant 5 ans (2030)

ANALYSE DE LA VERTUOSITÉ DU PROJET SELON LA GRILLE D'ANALYSE :



Pour aller plus loin :

- DDTM Unité Police de l'eau du Finistère : Philippe CASTREC
- Commune de Ploumoguer : <https://ploumoguer.bzh/actualites/?term=illien&date>